

St-Chamond, le 28 octobre 2004

Association Loi 1901 à but non lucratif
Service Communication
& Information
Alexandre ALLION



Communiqué de presse - événement

Environnement : La bonne conduite...forcée

Avec près de 3000 km de cours d'eau et plusieurs reliefs importants (Pilat, Madeleine, Haut-Forez...) le département de la Loire dispose d'un gisement d'énergies renouvelables important. Il est en effet possible de valoriser cette énergie non polluante à travers des turbines hydrauliques de petite taille. Sur notre département l'exploitation hydro-électrique individuelle consiste principalement en la réhabilitation d'ancien moulins ou de turbines d'industries textiles. Mais la micro hydraulique peut influencer l'environnement aquatique et il convient de prendre en compte les différents aspects environnementaux.

Afin d'informer plus précisément le grand public et les professionnels sur ce mode de production d'énergie, l'association Héliose organise une demi-journée de visite gratuite sur le terrain avec la présentation d'une micro centrale remarquable.

Date : le 20 novembre 2004 à Saint-Martin-la-Sauveté, Lieu dit « Chizonnet »

Visite d'une micro centrale hydroélectrique

Le samedi 20 novembre 2004, Héliose propose à tout ceux qui le souhaitent de visiter la micro centrale de Chizonnet à Saint-Martin-la-Sauveté.

Cette installation de 1 MW appartient à 3 propriétaires indépendants (Jay – Naake – Durel) et produit annuellement plus de 3 000 000 de kWh soit les besoins annuels d'électricité pour près de 1000 ménages (hors chauffage électrique).

La micro centrale présentée a été créée en 1905 et compte aujourd'hui 4 turbines.

Soucieux des modalités environnementales du projet, les propriétaires ont équipé le site de passes à poissons. De même, l'ensemble de la production est effectuée dans le sens du développement durable. C'est ainsi que la micro-centrale du Chizonnet a été la première en France à avoir bénéficié de la certification ISO 14001 en 2002.

ISO 14001 témoin d'une démarche environnementale

La certification ISO 14001 est une reconnaissance de portée internationale sur un engagement conscient et responsable de l'entreprise pour la préservation de l'environnement. Pour la micro centrale du Chizonnet, il s'agit de favoriser le milieu aquatique en facilitant la migration ou l'implantation des espèces animales et végétale ainsi que l'assurance du non dégagement de pollutions chimiques du système (huiles et graisses).

Cette production d'électricité propre sur un site préservé s'inscrit alors naturellement dans le concept du développement durable.

Un événement de portée nationale...

Cette visite est organisée dans le cadre du Week-end portes ouvertes initié par le Comité de Liaison des Energies Renouvelables.

Cet événement s'inscrit lui-même dans la grande campagne de communication menée par l'ADEME "Economies d'énergie. Faisons vite, ça chauffe". A cet effet, 60 sites, répartis sur la France, seront ouverts gratuitement durant une demi-journée.

L'association HELIOSE, Espace Info Energie de la Loire, soutenue par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de la Loire et les collectivités locales informe gratuitement les particuliers et entreprises sur les économies d'énergies et les systèmes performants.

Des conseillers apportent une information neutre et objective (sans intérêt commercial) pour limiter les consommations d'énergie de chacun afin de réduire notre participation au changement climatique.

Contact presse : Alexandre ALLION – Chargé de communication
a.allion@heliose42.org www.heliose42.org

Plus d'info sur la micro-hydraulique

Vers la fin du XIXe siècle en recensait en France environ 70 000 moulins pour une production totale de 4 TWh, ce qui représentait presque deux moulins par cours d'eau, ou un moulin par km, sans passe à poissons, ni un quelconque aménagement. Malgré cette exploitation sans contraintes des cours d'eau, force est de constater que la faune n'a pas péri...

Il existe aujourd'hui 1 810 micro centrales, dont 326 au groupe EDF, 32 à la SNCF et 1 452 à des producteurs indépendants produisant 8,45 TWh (1 300 centrales sont d'une puissance inférieure à 1 000 kW), soit environ 1,5 % de la production électrique nationale et 10 % de la production hydroélectrique nationale.

Comparé aux 70 000 installations du XIXe siècle, les rivières françaises sont donc loin aujourd'hui du seuil de saturation, et, de plus, la plupart des centrales sont dotées de dispositifs de franchissement pour les poissons.

La facilité d'exploitation de ces équipements, leur technologie parfaitement maîtrisée (contrairement au nucléaire), leurs conséquences limitées et réversibles sur l'environnement, en font donc une énergie renouvelable cruciale qui arrive, en potentiel, au deuxième rang derrière l'exploitation énergétique de la biomasse (bois, méthanisation...).

Cette énergie décentralisée est aussi créatrice d'emplois ruraux, et de ressources fiscales souvent uniques au niveau des petites communes qui les abritent (108,5 MF ont ainsi été versés aux collectivités locales en 1992, 4,3 MF de redevance aux agences de l'eau, et 2,7 MF de dons aux associations de pêche). On estime à 2 000 les emplois actuellement induits par les micro centrales.

Cette production d'électricité ne rejette pas de gaz à effet de serre responsables du changement climatique. De plus on peut « stocker de l'énergie » en utilisant la réserve d'eau de petits barrages libérée en fonction des besoins (pics de consommation...).

Les oppositions actuelles à la production micro hydraulique bien qu'elles soient inscrites dans le sens de la protection de l'environnement (et de loisirs individuels...), ne devraient t'elles pas aussi prendre en compte le bénéfice planétaire d'une production d'électricité sans pollutions gazeuses, chimiques ou radioactives autrement plus dévastatrices ?

Sources : JM DION FRAPNA 38, HELIOSE, CLER



Canal d'amenée



Conduite forcée